

août, le Canada s'est joint à d'autres pays en imposant des mesures économiques sélectives à l'endroit de la Birmanie afin de montrer à quel point la suppression de la liberté politique dans ce pays est préoccupante.

Le Canada se joint à d'autres en faisant appel à la République populaire démocratique de Corée à collaborer avec les institutions onusiennes qui s'occupent des droits de la personne. Nous sommes conscients des problèmes qu'éprouve la Corée du Nord à nourrir sa population et nous sommes de ceux qui cherchent à aider le peuple de ce pays; mais cette situation, si sérieuse soit-elle, ne justifie pas les violations persistantes des droits de la personne.

Les participants à ce débat sont souvent accusés d'être sélectifs. C'est là un sérieux problème : les États doivent respecter toutes leurs obligations au chapitre des droits de la personne et ce, sans exception. L'ONU ne saurait cautionner une approche sélective de la reconnaissance ou de la protection de droits ou de libertés particuliers.

Le Canada est encouragé par le niveau de dialogue qu'il a établi avec Cuba ces derniers mois. Cela dit, comme nous l'avons affirmé à maintes reprises, nous demeurons préoccupés par le manque de respect pour les droits civils et politiques des citoyens cubains, comme l'ont d'ailleurs illustré cet été le traitement réservé aux journalistes indépendants à Cuba et l'arrestation de quatre militants des droits de la personne.

Nous avons été déçu par l'inaction du nouveau gouvernement iranien sur la question des droits de la personne. Nous avons espéré que la mise en oeuvre des recommandations du Rapporteur spécial sur l'intolérance religieuse progresserait davantage et que le gouvernement mettrait fin à ses politiques discriminatoires. Nous engageons instamment le gouvernement iranien à prendre au sérieux le rapport du professeur Amor et à respecter la liberté de culte des bahaïs et d'autres groupes, ainsi qu'à collaborer plus activement avec le Rapporteur spécial sur l'Iran.

En Afghanistan, où se poursuivent des violations extrêmement graves des droits de la personne, nous condamnons les restrictions intolérables qui frappent les droits des femmes, y compris leur accès limité à l'emploi, aux soins de santé et à l'éducation. Le Canada demande à toutes les factions afghanes de respecter les engagements internationaux de leur pays au chapitre des droits de la personne et de collaborer avec la mission spéciale de l'ONU pour parvenir à un règlement pacifique.

Certains États prétendent qu'ils doivent suspendre les droits de la personne pour pouvoir assurer la stabilité et le développement économique. Rien n'est moins vrai. Le respect des droits de la personne est une composante vitale de la primauté du